



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

#### Informations générales :

<b>Nom et Numéro du site :</b>	75117-029-03		
<b>Adresse du site :</b>	7, rue du Général Henrys	<b>Arrdt :</b>	<b>17ème</b>
<b>Opérateur :</b>	Free		
<b>Bailleur :</b>	Social Paris Habitat		
<b>Destination de l'immeuble</b>	Habitations	<b>Nb d'étages</b>	R + 6 (23,30m)
<b>Complément d'information :</b>	Ajout du 700 MHz avec changement d'antenne. Un autre opérateur présent sur le site (BT)		

<b>Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)</b>	<b>14/04/2016</b>
<b>Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement</b>	<b>25/04/2016</b>
<b>Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)</b>	<b>14/06/2016</b>

#### Analyse du projet

<b>Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)</b>	Ajout 700 MHz
<b>Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire</b>	non
<b>Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?</b>	

#### Objet de la demande

##### Motivation de l'opérateur :

Obligations de couverture de la population fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), notamment 75% de couverture de la population en janvier 2015 et 90% en janvier 2018, afin de développer et d'exploiter notre réseau 3G et 4G. Souhaitant modifier la configuration actuelle de ses antennes afin de développer son réseau 4G, Free Mobile projette de remplacer les antennes actuelles par des antennes de dernière génération émettant sur la bande de fréquence 700 MHz.

##### Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes 3G et 4G (fréquences 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz) par 3 nouvelles antennes orientées vers les azimuts 30°, 170° et 280°, couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz).

##### Incidence visuelle :

Remplacement à l'identique sans incidence visuelle par rapport aux installations existantes.  
Emplacement des baies et des coffrets : baies posées au pied des antennes.

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

<b>Date de l'avis :</b>	<b>Avis favorable</b> <input type="checkbox"/>	<b>Avis défavorable</b> <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale)</u>  (Oui / Non)	<u>Distance (par rapport à l'émetteur)</u>	<u>Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775</u>
1	JARDIN D'ENFANTS	28 RUE JACQUES KELLNER 75017 PARIS	NON	60m	1%, soit 0,36V/m
2	ECOLE PRIMAIRE JACQUES KELLNER	5 RUE JACQUES KELLNER 75017 PARIS	NON	98m	3,3%, soit 1,2V/m

VUE DES ANTENNES AVANT/APRÈS



**DP 7** Photo de l'existant



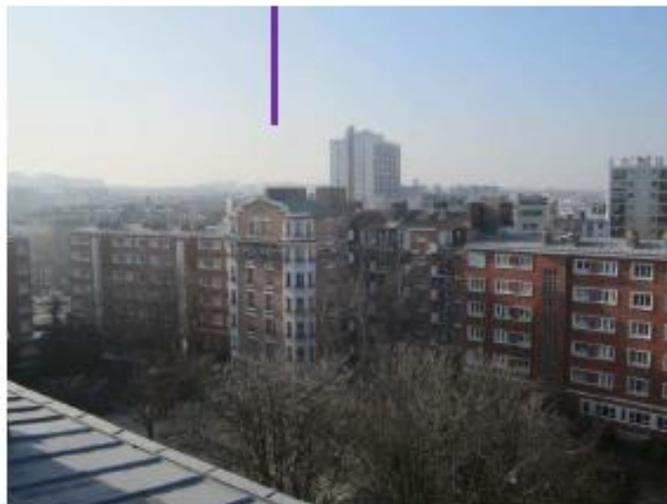
**DP 6** Photomontage du projet  
(les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue)

VUE DES AZIMUTS

AZ 30°



AZ 170°



AZ 280°

